

*Couvertures d'assurance fournies avec les cartes de crédit suivantes :*

Mastercard® à approbation garantie de Capital One®  
Mastercard® Platine de Capital One®  
Récompenses Intelligentes Mastercard® de Capital One®

## TABLE DES MATIÈRES

**Sommaire – Assurance contre les accidents de voyage à bord d'un transporteur public et assurance contre les retards de bagages ..... 2**

**Sommaire – Assurance collision/dommage pour véhicules de location, assurance achats et garantie prolongée ..... 5**

# SOMMAIRE

## Capital One


Couvertures d'assurance fournies avec les cartes de crédit suivantes :

**Mastercard® à approbation garantie de Capital One®**  
**Mastercard® Platine de Capital One®**  
**Récompenses Intelligentes Mastercard® de Capital One®**

- Assurance contre les accidents de voyage à bord d'un transporteur public
- Assurance contre les retards de bagages

### Ce sommaire contient des informations importantes.

Ce sommaire a pour but de fournir un aperçu des caractéristiques et des avantages des couvertures d'assurance (« Couverture ») fournies par les cartes de crédit Mastercards à approbation garantie de Capital One, Mastercards Platine de Capital One et Récompenses Intelligentes Mastercards de Capital One (« Mastercard Capital One »).

ASSUREURS	TITULAIRE DE LA POLICE/DISTRIBUTEUR
 ASSURANT®  <b>American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride*</b> <b>American Bankers Compagnie d'Assurance Vie de la Floride*</b> <i>*Exploitée au Canada sous la dénomination sociale Assurant®†</i> 5000, rue Yonge, bureau 2000 Toronto (Ontario) M2N 7E9 Téléphone : 1-888-324-2363  Numéros de client des assureurs auprès de l'Autorité des marchés financiers : 2000979997 et 2000979988  Site Web de l'Autorité des marchés financiers : <a href="http://lautorite.qc.ca">lautorite.qc.ca</a>	<b>Banque Capital One</b> <b>(succursale canadienne)</b>  161, rue Bay Bureau 1800 Toronto (Ontario) M5J 2S1

#### Qui est admissible à cette Couverture?

Le titulaire principal d'une carte Mastercard de Capital One qui est une personne physique résidant au Canada.

#### Qui est assuré au titre de la Couverture?

Titulaire de carte (« Vous », « Votre » et « Vos ») : Le titulaire de carte principal et tout titulaire de carte supplémentaire qui est une personne physique résidant au Canada à qui une carte Mastercard de Capital One a été émise et dont le nom apparaît sur la carte.

**De plus**, Votre conjoint et Vos enfants à charge sont également assurés.

#### Quel est le coût de la Couverture?

Aucuns frais additionnels ne seront facturés pour la Couverture qui est fournie avec la carte Mastercard de Capital One.

#### À quoi sert la Couverture?

Cette Couverture est un produit d'assurance voyage collective qui couvre les sinistres occasionnés par les événements soudains et imprévisibles. Veuillez consulter l'attestation d'assurance pour connaître tous les détails :

	<b>Admissibilité</b>	<b>Indemnités</b>	<b>Exclusions/Restrictions</b>
<b>Assurance contre les accidents de voyage à bord d'un transporteur public</b>	<p><b>Lorsque Vous voyagez à bord d'un transporteur public à l'extérieur de Votre province ou territoire de résidence :</b></p> <p>(1) Vous devez <u>porter</u> le coût total du transport à Votre carte Mastercard de Capital One ou acquitter ce coût avec des miles de récompenses Capital One;</p> <p><b><u>ET</u></b></p> <p>(2) <u>pendant</u> la période de couverture et en raison d'un accident, une personne assurée décède ou perd un membre, la vue, la parole ou l'ouïe alors qu'elle se déplace par transporteur public autorisé, y monte ou en descend.</p>	<p>Selon le type de sinistre, le montant de l'indemnité peut varier de 62 500 \$ à 250 000 \$.</p> <p><b>Montant maximal :</b> 250 000 \$ par personne assurée, jusqu'à concurrence de 750 000 \$ par compte en cas décès multiples découlant d'un même accident.</p>	<p><b><u>Ne sont pas couverts les sinistres découlant de causes telles que suicide et blessures autoinfligées intentionnelles.</u></b></p>
<b>Assurance contre les retards de bagages**</b>	<p><b>Au cours d'un voyage couvert et à partir du moment de son arrivée à destination,</b> les bagages enregistrés qui accompagnent une personne assurée sont retardés ou font l'objet d'une erreur d'acheminement pendant plus de 4 heures.</p>	<p>Remboursement des dépenses engagées pour l'achat d'urgence d'articles essentiels.</p> <p><b>Montant maximal :</b> 100 \$ par jour par personne assurée, jusqu'à concurrence de 3 jours.</p>	<p><b><u>Ne sont pas couverts certains articles comme :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>les lunettes</b></li> <li>• <b>les billets, les papiers de valeur et les chèques de voyage</b></li> </ul>

\*\* Les indemnités sont en sus de toute autre assurance, indemnisation, garantie ou couverture valable applicable et tout autre régime de remboursement en vertu desquels Vous êtes couvert.

### **Quels services d'assistance voyage sont disponibles?**

Les services d'assistance voyage comprennent la recommandation médicale et l'aide, le transfert d'argent d'urgence, la perte de documents et le remplacement de billets, l'assistance en cas de perte de bagages, les renseignements avant de partir en voyage, la référence juridique et l'aide au paiement.

### **Comment puis-je présenter une demande de règlement?**

Immédiatement après avoir pris connaissance d'un sinistre ou d'un événement pouvant donner lieu à un sinistre en vertu de la Couverture, avisez l'assureur. On Vous enverra un formulaire de demande de règlement.

Les indemnités seront versées à la réception d'une preuve de sinistre écrite complète pourvu que l'avis de sinistre soit fourni au plus tard 90 jours après la date du sinistre et que la preuve du sinistre soit fournie au plus tard 1 an après la date du sinistre. Dans le cas où Votre demande de règlement est refusée, Vous aurez 3 ans pour intenter une poursuite judiciaire.

### **Comment les indemnités sont-elles versées?**

Les indemnités sont versées directement à Vous ou au bénéficiaire, selon le cas.

### **Que dois-je faire si j'ai une plainte?**

Pour connaître la marche à suivre pour présenter une plainte, Vous pouvez communiquer avec les assureurs en composant le **1-888-324-2363** ou en visitant leur site Web à l'adresse :

**[www.assurant.ca/fr-ca/traitement-des-plaintes](http://www.assurant.ca/fr-ca/traitement-des-plaintes)**

### **Quand la Couverture prend-elle fin?**

La couverture prend fin automatiquement dès que la police est résiliée, que Votre compte de carte de crédit est annulé ou fermé, que Vos privilèges de crédit sont suspendus ou révoqués ou que Vous cessez d'être admissible à la Couverture.

### **Puis-je annuler la Couverture?**

À tout moment, si Vous ne voulez pas la Couverture, Vous pouvez décider de ne pas l'utiliser ou de communiquer avec Votre fournisseur de carte de crédit pour obtenir une autre carte de crédit avec d'autres couvertures d'assurance ou sans assurance.

### **D'autres questions?**

Les modalités intégrales de la Couverture sont énoncées dans l'attestation d'assurance disponible en ligne à : **[cardbenefits.assurant.com/docs/default-source/CapitalOne/CapitalOne\\_Mastercard\\_Cert.pdf](http://cardbenefits.assurant.com/docs/default-source/CapitalOne/CapitalOne_Mastercard_Cert.pdf)**

# SOMMAIRE

## Capital One


Couvertures d'assurance fournies avec les cartes de crédit suivantes :

**Mastercard® à approbation garantie de Capital One®**  
**Mastercard® Platine de Capital One®**  
**Récompenses Intelligentes Mastercard® de Capital One®**

- Assurance collision/dommages pour véhicules de location
- Assurance achats
- Garantie prolongée

### Ce sommaire contient des informations importantes.

Ce sommaire a pour but de fournir un aperçu des caractéristiques et des avantages des couvertures d'assurance (« Couverture ») fournies par les cartes de crédit **Mastercards à approbation garantie de Capital One, Mastercards Platine de Capital One et Récompenses Intelligentes Mastercards de Capital One (« Mastercard Capital One »)**.

ASSUREUR	TITULAIRE DE LA POLICE/DISTRIBUTEUR
 ASSURANT®  <b>American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride*</b> * Exploitée au Canada sous la dénomination sociale Assurant®† 5000, rue Yonge, bureau 2000 Toronto (Ontario) M2N 7E9 Téléphone : 1-888-324-2363  Numéro de client de l'assureur auprès de l'Autorité des marchés financiers : 2000979997  Site Web de l'Autorité des marchés financiers : <a href="http://lautorite.qc.ca">lautorite.qc.ca</a>	<b>Banque Capital One (succursale canadienne)</b>  161, rue Bay, bureau 1800 Toronto (Ontario) M5J 2S1

### Qui est admissible à cette Couverture?

Le titulaire principal d'une carte Mastercard de Capital One qui est une personne physique résidant au Canada.

### Qui est assuré au titre de la Couverture?

Titulaire de carte (« Vous », « Votre » et « Vos ») : Le titulaire de carte principal et tout titulaire de carte supplémentaire qui est une personne physique résidant au Canada à qui une carte Mastercard de Capital One a été émise et dont le nom apparaît sur la carte.

De plus, pour l'**assurance collision/dommages pour véhicules de location** : Toute autre personne possédant un permis de conduire valable et ayant la permission expresse du titulaire de carte de conduire le véhicule de location est aussi assurée.

### Quel est le coût de la Couverture?

Aucuns frais additionnels ne seront facturés pour la Couverture qui est fournie avec la carte Mastercard de Capital One.

### À quoi sert la Couverture?

Cette Couverture est un produit d'assurance collective qui couvre les sinistres occasionnés par les événements soudains et imprévisibles (veuillez consulter l'attestation d'assurance pour connaître tous les détails) :

	<b>Admissibilité</b>	<b>Indemnités</b>	<b>Exclusions/Restrictions</b>
<b>Assurance collision/ dommages pour véhicules de location</b>	<p><b>Lorsque Vous louez un véhicule de tourisme privé admissible pour une période de moins de 31 jours de suite :</b></p> <p>(1) Vous devez <u>effectuer la location ou la réservation</u> du véhicule avec Votre carte Mastercard de Capital One;</p> <p>(2) Vous devez <u>porter</u> le coût total de la location du véhicule à Votre carte Mastercard de Capital One ou acquitter le coût total avec des miles de récompenses Capital One;</p> <p>(3) Vous devez aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>louer</u> le véhicule en Votre nom;</li> <li>• <u>refuser</u> de souscrire la garantie d'exonération pour les dommages par collision ou pour les pertes et dommages ou une disposition semblable;</li> </ul> <p>(4) <u>pendant</u> la période de location, le véhicule est endommagé ou volé;</p> <p><b><u>ET</u></b></p> <p>(5) Vous devez <u>aviser</u> l'assureur dans les 48 heures la date du sinistre.</p>	<p>Même protection que celle offerte par la garantie d'exonération des dommages par collision ou des dommages et pertes (ou toute disposition semblable) de l'agence de location, jusqu'à concurrence de la valeur marchande réelle du véhicule de location endommagé ou volé.</p> <p><b><u>OU</u></b></p> <p>Remboursement jusqu'à concurrence du montant de la franchise applicable dans le cadre de l'assurance de l'agence de location dans le cas où la loi exige que l'agence de location inclue une garantie d'exonération des dommages par collision ou des dommages et pertes dans le prix de location du véhicule à condition que tous les autres critères d'exigence soient respectés.</p>	<p><b><u>Ne sont pas couverts :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><i>certains types de véhicules de location tels que les camions et tout véhicule de plus de 65 000 \$</i></b></li> <li>• <b><i>les sinistres liés à des causes telles que l'usure normale</i></b></li> </ul> <p><b><i>L'assurance est limitée à une seule location de véhicule à la fois.</i></b></p>
<b>Assurance achats**</b>	<p><b>Lorsque Vous achetez des articles personnels neufs (Articles assurés) :</b></p> <p>(1) Vous devez <u>porter</u> le coût total des Articles assurés à Votre carte Mastercard de Capital One ou acquitter le coût total avec des miles de récompenses Capital One;</p> <p><b><u>ET</u></b></p> <p>(2) <u>dans</u> les 120 jours de la date d'achat, les Articles assurés sont perdus, volés ou endommagés n'importe où dans le monde.</p>	<p>L'assureur peut :</p> <p>(1) réparer, reconstruire ou remplacer l'Article assuré;</p> <p>(2) Vous rembourser le moins élevé des montants suivants :</p> <p>(a) le prix d'achat original;</p> <p>(b) le prix de remplacement;</p> <p>(c) le prix de réparation.</p> <p><b>Montant maximal :</b> Limite maximale à vie de 60 000 \$ par compte pour les indemnités combinées de l'assurance achats et la garantie prolongée.</p>	<p><b><u>Ne sont pas couverts certains articles comme :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><i>les articles effectués par la poste qui ne sont pas reçus ou sont reçus endommagés, les chèques de voyage et les billets</i></b></li> <li>• <b><i>les effets périssables</i></b></li> <li>• <b><i>les véhicules motorisés et leurs composantes ou accessoires</i></b></li> </ul>

	Admissibilité	Indemnités	Exclusions/Restrictions
<b>Garantie prolongée**</b>  <b>(double la garantie originale du fabricant, jusqu'à concurrence de 2 ans complets)</b>	<p><b>Lorsque Vous achetez des articles personnels neufs (« Articles assurés ») :</b></p> <p>(1) Vous devez <u>porter</u> le coût total des Articles assurés à Votre carte Mastercard de Capital One ou acquitter le coût total avec des miles de récompenses Capital One;</p> <p>(2) les Articles assurés doivent <u>bénéficier</u> d'une garantie originale de fabricant, de 5 ans ou moins qui est valable au Canada;</p> <p><b><u>ET</u></b></p> <p>(3) <u>pendant</u> la période de couverture :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les Articles assurés font l'objet d'une panne mécanique ou d'une défaillance; et</li> <li>• le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre doit être couvert au titre de la garantie originale du fabricant.</li> </ul>	<p>L'assureur peut :</p> <p>(1) réparer, reconstruire ou remplacer l'Article assuré;</p> <p>(2) Vous rembourser le moins élevé des montants suivants :</p> <p>(a) le prix d'achat original;</p> <p>(b) le prix de remplacement;</p> <p>(c) le prix de réparation.</p> <p><b>Montant maximal :</b>          Limite maximale à vie de 60 000 \$ par compte pour les indemnités combinées de l'assurance achats et la garantie prolongée.</p>	<p><b><u>Ne sont pas couverts :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>certains articles comme les véhicules motorisés et leurs composants et accessoires</b></li> <li>• <b>les articles achetés ou utilisés par ou pour une entreprise ou dans le but de réaliser un gain commercial</b></li> </ul>

\*\* Les indemnités sont en sus de toute autre assurance, indemnisation, garantie ou couverture valable applicable et tout autre régime de remboursement en vertu desquels Vous êtes couvert. Vous devez obtenir l'approbation de l'assureur avant de procéder une réparation des Articles assurés.

### Comment puis-je présenter une demande de règlement?

Immédiatement après avoir pris connaissance d'un sinistre ou d'un événement pouvant donner lieu à un sinistre en vertu de la Couverture, avisez l'assureur. On Vous enverra un formulaire de demande de règlement.

Les indemnités seront versées sur réception d'une preuve de sinistre écrite complète pourvu que l'avis de sinistre soit fourni au plus tard 90 jours après la date du sinistre et que la preuve du sinistre soit fournie au plus tard 1 an après la date du sinistre. Dans le cas où Votre demande de règlement est refusée, Vous aurez 3 ans pour intenter une poursuite judiciaire.

### Comment les indemnités sont-elles versées?

Les indemnités sont versées directement à Vous ou au bénéficiaire, selon le cas.

### Que dois-je faire si j'ai une plainte?

Pour connaître la marche à suivre pour présenter une plainte, Vous pouvez communiquer avec l'assureur en composant le **1-888-324-2363** ou en visitant son site Web à l'adresse :

**[www.assurant.ca/fr-ca/traitement-des-plaintes](http://www.assurant.ca/fr-ca/traitement-des-plaintes)**

### Quand la Couverture prend-elle fin?

La couverture prend fin automatiquement dès que la police est résiliée, que Votre compte de carte de crédit est annulé ou fermé, que Vos privilèges de crédit sont suspendus ou révoqués ou que Vous cessez d'être admissible à la Couverture.

### **Puis-je annuler la Couverture?**

À tout moment, si Vous ne voulez pas la Couverture, Vous pouvez décider de ne pas l'utiliser ou de communiquer avec Votre fournisseur de carte de crédit pour obtenir une autre carte de crédit avec d'autres couvertures d'assurance ou sans assurance.

### **D'autres questions?**

Les modalités intégrales de la Couverture sont énoncées dans l'attestation d'assurance disponible en ligne à : **[cardbenefits.assurant.com/docs/default-source/CapitalOne/CapitalOne\\_Mastercard\\_Cert.pdf](https://cardbenefits.assurant.com/docs/default-source/CapitalOne/CapitalOne_Mastercard_Cert.pdf)**